

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
INTERVENTIONS
ECONOMIQUES

OBJET :
OPERATION
VILLE
DURABLE
N°2023-04 -
RENOVATION
ENERGETIQUE
DE L'ECOLE
MATERNELLE
BROSSOLETTE
- TRANCHE 1 -
DEMANDE DE
SUBVENTION

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 05 AVRIL 2023

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05 AVRIL 2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **20 AVR. 2023**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-97
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 13 avril 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine
CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA
CASA, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Gérard
MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

- François DEMANGEOT Donne procuration à Jean-François
VERONIN-MASSET,
- Evelyne GUILHEM Donne procuration à Hélène GIRAL,
- Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,
- Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Michel
RATABOUIL,
- Delphine SANTINI Donne procuration à Jacqueline
RATABOUIL,
- Priscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,
- Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,
- Martine LACOMBE Donne procuration à Thierry ROSSICH,

Absents :

Régine SURRE, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Adrien
ROUZAUD,

Secrétaire : Audrey GAIANI

L'école maternelle Brossolette est un établissement scolaire qui a été construit en deux temps.
La première partie, constituant actuellement l'aile Nord, date du début des années 1960.
Une extension a ensuite été réalisée durant le début des années 1990.

Il n'y a pas eu de travaux d'importance réalisés sur les bâtiments de ce site depuis de
nombreuses années, mais il a tout de même été réalisé quelques interventions ponctuelles :

- Suppression de bâtiments modulaires sans impact sur le bâti restant ;
- Remplacement de 8 menuiseries extérieures (les portes-fenêtres de l'aile la plus ancienne, la porte d'entrée principale de l'école et les fenêtres des blocs sanitaires) ;
- Isolation des combles des locaux possédant un faux-plafond plat ;
- Mise aux normes électriques.

Afin de rendre cet établissement plus performant d'un point de vue énergétique, il a été réalisé en 2022 un diagnostic énergétique proposant la mise en œuvre des prestations suivantes :

- Remplacement des menuiseries extérieures simple vitrage ou présentant un système de double vitrage ancien (total d'environ 55 ensembles menuisés de formes et types divers) ;
 - Mise en place de stores extérieurs sur les menuiseries autres que celles orientées vers le Nord ;
 - Complément d'isolation sur des parois verticales et faux-plafond rampant ;
 - Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs existant ;
 - Mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée dans les blocs sanitaires et de ventilation double flux dans les salles de classe, salles d'activités et dortoirs ;
 - Remplacement de l'ensemble des éclairages existants par de l'éclairage LED.
- Par ailleurs, une action de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et au développement durable envers les scolaires et leurs parents sera mise en place en accompagnement de ce projet de rénovation énergétique.

La réalisation de cette rénovation énergétique est estimée à 333.000 euros HT, prestations intellectuelles comprises.

Monsieur le Maire signale que les travaux de la première tranche de travaux sur l'exercice 2023 s'élèvent à 110 000 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre des fonds vert pour la première tranche de travaux et de délibérer sur le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT	Pourcentage
Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle Brossolette + Maitrise d'œuvre	110 000.00	Fonds vert	33 000.00	30
		Ville de Castelnaudary	77 000.00	70
TOTAL HT	110 000.00	TOTAL	110 000.00	100

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le projet de rénovation énergétique de l'école Brossolette,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Vert.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 13 avril 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **20 AVR. 2023**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **18 AVR. 2023**

Par publication le : **20 AVR. 2023**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le **20 AVR. 2023**

ID : 011-211100763-20230413-DB202397-DE

